

Xme ANNEE

1894



1er FEVRIER

No. 2



Revue du Tiers-Ordre
ET DE LA
Terre - Sainte

Présentation de Jésus au Temple

Le quarantième jour étant arrivé, selon qu'il était marqué dans la loi, Marie prit l'Enfant Jésus et s'en alla avec Joseph de Bethléem à Jérusalem, qui en est à cinq ou six milles, afin de paraître devant le Seigneur et de se conformer aux prescriptions de loi. Lorsqu'ils furent entrés dans le Temple, ils achetèrent, afin de les offrir en sacrifice à sa place, deux tourterelles, ou deux petits de colombes, ainsi que le pratiquaient les pauvres. L'Évangile ne parle point de l'agneau, parce que c'était l'offrande des riches.

Lorsqu'ils furent arrivés à l'autel, la Mère de Jésus se mit à genoux avec respect, et offrit son fils bien-aimé à Dieu, son père, en disant : "Recevez, ô Père très bon, votre fils unique, que
" je vous offre selon le commandement de votre loi, parce qu'il